

SIGAL

Présentation Synthétique du Compte Administratif 2020

FONCTIONNEMENT

I) **LES DEPENSES**

	CA 2019	BP + DM 2020	CA 2020	TAUX REALIS.
011 - Charges à caractère général	94 878 30	168 745	101 215 78	59 98 %
012 - Charges de personnel et frais assimilés	93 943 03	97 550	81 674 30	83 73 %
65 - Autres charges de gestion courante	24 185 38	33 700	21 496 55	63 79 %
66 - Charges financières	1 991 75	4 200	51 68	1 23 %
67 - Charges exceptionnelles	6 539 90	176	0	0 %
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	54 449 81	56 379	56 378 52	100 %
TOTAL	275 988.17	360 750	260 816.83	72.3 %

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 260 816.83 €, elles sont en diminution par rapport à l'exercice 2019, avec une activité moindre du fait du confinement et du contexte sanitaire.

Les charges de Personnel ont diminué en 2020 par rapport à l'exercice 2019 (-13.064%). Il avait été prévu lors du vote du BP2020 de recruter un agent en emploi saisonnier p pour pallier à l'augmentation du travail pour l'entretien des espaces verts entre le mois de mai et de septembre, comme cela avait été fait 2019. Finalement l'emploi a été pourvu uniquement 3 mois (du 02 juin au 31 août 2020).

Les charges à caractère général qui constituent les moyens des services (achats, prestations de services, adhésion...) s'élèvent à 101 215.78 €. Elles ont été moindres que prévues lors du vote du budget. En effet, il avait été prévu des charges importantes pour les honoraires d'avocat et les frais de contentieux liées au litige que le SIGAL avait avec M. MAES, litiges qui ont été réglés en cours d'année (1800€ réalisés sur les 23 000€ prévus). Les impôts fonciers ont été moins élevés que prévus (51 301€ sur 60 000€ prévus).

Les autres charges de gestion courante : par rapport à 2019, ces dépenses ont légèrement diminuées. Les subventions aux associations n'ont pas été allouées, en raison de l'annulation des manifestations.

Les charges exceptionnelles : sont liées à l'annulation de titres sur les exercices antérieurs. Il n'y a pas eu de titres à annuler en 2020.

II) LES RECETTES

Les recettes réelles de fonctionnement 2020 s'élèvent à 384 567,27 €. Elles sont en augmentation par rapport à 2019 et par rapport à ce qui été prévu au Budget Primitif, cela s'explique notamment par :

- **Les produits des services, du domaine et ventes** : Perception de la redevance domaniale de la part d'ORANGE (8 000€HT) pour l'occupation du domaine public pour l'installation d'une antenne alors que les travaux de pose n'ont pas encore commencés.
- **Les produits exceptionnels** : Perception de produits divers de gestion (correspondant à des remboursements de taxes foncières par les services des impôts (dégrèvement taxes foncières sur des terrains nus pour pertes de récoltes) pour un montant de 1 832€ et au remboursement de frais d'expulsion de gens du voyage par la MEL pour 5 934,52€).

Les recettes de la section de fonctionnement se répartissent comme suit

	CA 2019	BP + DM 2020	CA 2020	TAUX REALIS.
013 - Atténuation de Charges		200	284,90	142,45 %
70 - Produits des services, du domaine et ventes	45 385,93	42 000	51 095,75	121,66 %
73 - Impôts et Taxes	285 792,16	279 640	285 291,25	102,02 %
74 - Dotations, subventions et participations	5 581,63	38 335	38 755,09	101,1 %
75 - Autres produits de gestion courante	1 249,79	100	9 140,28	
77 - Produits exceptionnels	542,77	475	0	0 %
TOTAL	367 552,28	360 750	384 567,27	106,6 %

INVESTISSEMENT

I) LES DEPENSES

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 59 964,95 €

	CA 2019	BP + DM 2020	CA 2020	TAUX REALIS.
20 - Immobilisations incorporelles	2 272,80	4 600	1 382,40	30,05 %
21 - Immobilisations corporelles	20 113,86	485 779	16 669,60	3,43 %
23 - Immobilisations en cours	207 128,06	60 000	35 953,70	59,93 %
16 - Emprunts	13 579,59	6 000	5 959,25	99,32 %
TOTAL	243 094,31	556 379	59 964,95	10,78 %

Lors du vote du Budget Primitif 2020, il avait été prévu de commencer les travaux d'études pour la reconstruction du bureau de piste et les travaux de voirie à l'entrée de l'aérodrome. Des réunions ont été organisées pour définir le projet d'entrée de l'aérodrome côté bureau de piste, et des plans ont été dessinés. Le dossier a été mis en attente suite aux élections municipales.

II) **LES RECETTES**

Elles s'élèvent à 331 583.70 € (recettes de l'exercice 2020 = 178 976.06 €, auxquelles s'ajoute le report positif de l'exercice 2019 soit 152 607 64 €)

	CA 2019	BP + DM 2020	CA 2020	TAUX REALIS.
10 - Dotations, fonds divers et réserves	86 880	121 567	122 597.54	100.85 %
13- Subvention d'Investissement	39 366.64	20 000	0	0 %
16- Emprunts	0	205 826	0	0 %
040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	54 449.81	56 379	56 378.52	99.99 %
041 – Opérations patrimoniales	0	0	0	
Solde d'exécution positif reporté	215 005.20	152 607	152 607 64	100 %
TOTAL	395 701.95	390 560.81	395 701.95	101.32%

CONCLUSION

Le resultat de clôture de l'exercice 2020 s'élève à 395 369.19 €

PRESENTATION SOMMAIRE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020

	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations de l'exercice	260 816,83	384 567,27	59 964,95	178 976,06
Résultat reporté 2019		0,00		152 607,64
TOTAL	260 816,83	384 567,27	59 964,95	331 583,70
Résultat de clôture		123 750,44		271 618,75
Affectation du résultat au BP 2021		395 369,19		

E Envoyé en préfecture le 21/06/2021
 R Reçu en préfecture le 21/06/2021
 A Affiché le
 ID : 059-215900903-20210617-21_2_7-DE

